



## Salon 2025 des Artistes Scéens du vendredi 21 mars au 30 mars 2025

Fiche d'inscription à retourner par courriel ou à l'adresse ci-dessous accompagnée de votre règlement avant le **samedi 15 février 2025 dernier délai**

NOM et PRENOM : Mr ou Mme .....  
NOM D'ARTISTE .....  
ADRESSE .....  
TELEPHONE ..... COURRIEL .....

TITRES DES OEUVRES	NATURE TECHNIQUE	FORMAT	Prix de vente
Œuvre n°1		Largeur :  Hauteur :	
Œuvre n°2		Largeur :  Hauteur :	

### **Inscription :**

Retourner la fiche d'inscription complétée en majuscules d'imprimerie :

- Soit par courriel à [art.sceens@gmail.com](mailto:art.sceens@gmail.com)
- Soit par courrier postal à l'adresse ci-dessous.

### **Droit d'accrochage - Adhésion**

- Droit d'accrochage : **18 €** pour les adhérents à jour de leur cotisation.
- Adhésion 2025 : **22 € (32€ pour un couple)**. L'adhésion est obligatoire pour participer.

### **Paiement**

- **par carte bancaire sur Internet** : cliquez sur les liens ci-dessous et laissez vous guider.
  - **Droit d'accrochage salon 2025** :  
<https://boutique.macotisation.fr/collect/Les-Artistes-Sceens/Salon-2025/pdkV4DbP>
  - **Adhésion 2025** (pour ceux qui n'ont pas encore adhéré) :  
<https://boutique.macotisation.fr/collect/Les-Artistes-Sceens/Adhesions-2025/1JBD1ldO>
- **par chèques bancaires** (un pour le droit d'accrochage, et éventuellement un pour l'adhésion) à l'ordre de « les Artistes Scéens » à déposer ou à adresser avec la fiche d'inscription et éventuellement le bulletin d'adhésion à :

Association Les Artistes Scéens  
20 bis Rue des Imbergères  
92330 Sceaux

**Rappel** : transmettre par courriel ou joindre à votre courrier d'inscription une photo de chaque œuvre présentée (voir règlement salon).

Je soussigné .....

déclare accepter le règlement de l'exposition et les décisions du Comité Organisateur et je m'engage à participer à l'accueil et à la garde du salon

Date et signature: